

La commune de Chamrousse recrute pour la saison hivernale 2022/2023

SERVICE POLICE MUNICIPALE

☛ **Agents de Surveillance de la Voie Publique : 1 agent**

Missions : Exercer des missions de prévention au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Assurer une relation de proximité avec la population. Assurer des astreintes selon planning prédéfini.

Temps de travail : 35 heures (travail le WE)

Salaire mensuel brut : 1 707.21 € € brut + astreintes 149,28 € brut par semaine d'astreinte

Possibilité de chèques déjeuners : 8€/chèque (4€ employeur – 4€ salarié).

Durée : CDD 1^{er} décembre 2022 – 31 mars 2023.

PERMIS B OBLIGATOIRE

NON LOGE

SERVICES TECHNIQUES

☛ **Service déneigement (accès piétons) : 1 agent**

Missions : Assurer le déneigement des voies piétonnes.

Horaires : 6h-14h (variable selon enneigement)

Temps de travail : 35 heures

Salaire mensuel brut : 1 707.21 € €

Possibilité de chèques déjeuners : 8€/chèque (4€ employeur – 4€ salarié).

Durée : CDD 13 décembre 2022 – 31 mars 2023

PERMIS B OBLIGATOIRE

NON LOGE

☛ **Service entretien des bâtiments : 1 agent**

Missions : Entretien des bâtiments afin de maintenir des conditions d'hygiène et de sécurité optimales dans ces derniers.

Horaires : 5h-12h

Temps de travail : 35 heures

Salaire mensuel brut : 1 707.21 €

Possibilité de chèques déjeuners : 9€/chèque (4 ;5 € employeur – 4 ;5 € salarié).

Durée : CDD : 1^{er} décembre 2022 – 31 mars 2023

PERMIS B OBLIGATOIRE

NON LOGE

☛ Service polyvalence patinoire/entretien des bâtiments : 1 agent

Missions : Patinoire : Accueillir, renseigner et vendre les titres d'accès à la patinoire.
Préparer la glace et mettre en sécurité la patinoire.

Entretien des bâtiments communaux : Entretien des bâtiments afin de maintenir des conditions d'hygiène et de sécurité optimales dans ces derniers.

Horaires : 6h-14h (variable selon enneigement)

Temps de travail : 35 heures

Salaire mensuel brut : 1 707.21 €

Possibilité de chèques déjeuners : 8€/chèque (4€ employeur – 4€ salarié).

Durée : CDD : 13 décembre 2022 – 31 mars 2023

PERMIS B OBLIGATOIRE

NON LOGE

Merci de faire parvenir votre lettre de motivation et CV en Mairie de Chamrousse
35 place des Trolles – 38410 CHAMROUSSE

ou

par mail personnel@chamrousse.com

Pour tout renseignement complémentaire : 04 76 89 99 40